

États financiers de

# **FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA**

Et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 30 septembre 2023



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Vaughan Metropolitan Centre  
100 New Park Place, bureau 1400  
Vaughan (Ontario) L4K 0J3  
Canada  
Tél. : 905-265-5900  
Télec. : 905-265-6390

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de Fondation Rêves d'enfants Canada

### ***Opinion avec réserve***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation Rêves d'enfants Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 septembre 2023;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport de l'auditeur, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 septembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Comme nombre d'œuvres de bienfaisance, l'entité tire des produits d'activités de dons de bienfaisance dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés à ce qui suit :

- les actifs à court terme présentés dans les états de la situation financière aux 30 septembre 2023 et 30 septembre 2022;
- les produits tirés des dons et campagnes de financement et des dons en nature ainsi que l'insuffisance des produits par rapport aux charges



Page 2

présentés dans les états des résultats pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 30 septembre 2022;

- les soldes de l'actif net non affecté, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présentés dans les états de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 30 septembre 2022;
- l'insuffisance des produits par rapport aux charges présentée dans les états des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 30 septembre 2022.

Nous avons donc exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 23 février 2024

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

État de la situation financière

Au 30 septembre 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	3 307 181 \$	6 046 728 \$
Placements à court terme (note 4)	476 089	7 308 608
Débiteurs (note 3)	1 218 611	1 489 832
Charges payées d'avance	2 611 897	710 385
	<u>7 613 778</u>	<u>15 555 553</u>
Placements à long terme (note 4)	43 623 707	44 841 463
Immobilisations [note 5 a)]	243 754	199 436
Immobilisations incorporelles [note 5 b)]	2 555 299	391 904
	<u>54 036 538 \$</u>	<u>60 988 356 \$</u>

## Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	3 694 600 \$	3 164 955 \$
Produits différés (note 6)	110 285	132 509
	<u>3 804 885</u>	<u>3 297 464</u>
Apports en capital reportés (note 7)	30 303	38 383
Actif net		
Investi en immobilisations et en immobilisations incorporelles	2 768 750	552 957
Non affecté	46 182 604	55 642 128
Dotations	1 249 996	1 457 424
	<u>50 201 350</u>	<u>57 652 509</u>
Engagements au titre des contrats de location (note 11)		
	<u>54 036 538 \$</u>	<u>60 988 356 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, présidente

\_\_\_\_\_, trésorière

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Dons et campagnes de financement	22 421 614 \$	19 817 526 \$
Dons en nature	13 655 544	3 509 795
Legs	3 589 249	3 062 841
Revenus de placement	3 228 027	2 800 811
Autres	12 524	57 164
	<u>42 906 958</u>	<u>29 248 137</u>
<b>Charges (note 10)</b>		
Programmes	33 702 218	15 265 577
Campagnes de financement	13 377 120	11 190 801
Charges générales et administratives	2 810 851	2 288 333
	<u>49 890 189</u>	<u>28 744 711</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant l'élément ci-dessous	(6 983 231)	503 426
Perte non réalisée sur les placements	(260 500)	(5 677 185)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(7 243 731) \$</u>	<u>(5 173 759) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 septembre 2023, avec informations comparatives de 2022

				2023	2022
	Investi en immobilisations et en immobilisations incorporelles (note 5)	Non affecté	Dotations	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	552 957 \$	55 642 128 \$	1 457 424 \$	57 652 509 \$	62 956 562 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(236 109)	(7 007 622)	–	(7 243 731)	(5 173 759)
Investi en immobilisations et en immobilisations incorporelles	2 451 902	(2 451 902)	–	–	–
Variation nette du fonds de dotation	–	–	(207 428)	(207 428)	(130 294)
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 768 750 \$</b>	<b>46 182 604 \$</b>	<b>1 249 996 \$</b>	<b>50 201 350 \$</b>	<b>57 652 509 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(7 243 731) \$	(5 173 759) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement et cession d'immobilisations	113 841	85 927
Amortissement et cession d'immobilisations incorporelles	130 348	145 422
Amortissement des apports en capital reportés	(8 080)	(8 080)
Perte non réalisée sur les placements	260 500	5 677 185
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	271 221	1 421 812
Charges payées d'avance	(1 901 512)	(568 074)
Créditeurs et charges à payer	529 645	803 438
Produits différés	(22 224)	(958 389)
	(7 869 992)	1 425 482
Activités de financement		
Diminution des placements détenus pour le fonds de dotation	(207 428)	(130 294)
Placements		
Entrées d'immobilisations	(158 159)	(84 549)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(2 293 743)	-
Diminution des placements, montant net	7 789 775	(2 896 159)
	5 337 873	(2 980 708)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 739 547)	(1 685 520)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	6 046 728	7 732 248
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	3 307 181 \$	6 046 728 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 septembre 2023

---

## Activités de l'organisme

La Fondation Rêves d'enfants Canada (« FREC ») est un organisme qui fonctionne en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La FREC est enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada en tant qu'œuvre de bienfaisance, et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu, sous réserve du respect de certaines dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La mission de la FREC est :

La FREC réalise des rêves qui changent la vie des enfants atteints de maladies graves. Elle se donne pour mission de réaliser le rêve de chaque enfant admissible, car un rêve fait partie intégrante du parcours de traitement d'un enfant. Les enfants dont les rêves sont réalisés peuvent acquérir les capacités physiques et émotionnelles nécessaires pour combattre une maladie grave.

Les objectifs de la FREC sont :

- a) Financer, faciliter, promouvoir et réaliser des activités et des programmes ayant pour but de réaliser les rêves d'enfants atteints d'une maladie grave mettant leur vie en danger ou présentant des complications extrêmes à long terme, et ce, de manière charitable selon la loi;
- b) Recevoir des legs, des fiducies, des fonds et des biens, et détenir, investir, administrer et distribuer des fonds et des biens dans le but d'atteindre les objectifs de la FREC tels qu'ils sont actuellement définis et ceux d'autres organismes qui sont des « donataires reconnus » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), ainsi qu'à d'autres fins et activités autorisées pour les organismes de bienfaisance enregistrés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada);
- c) Faire tout ce qui est complémentaire et connexe à la réalisation de ces objectifs et à l'exercice des pouvoirs de la FREC.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

---

## 1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### a) Comptabilisation des produits

La FREC applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des dons. Les dons non affectés sont comptabilisés en tant que produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons en espèces qui n'ont pas encore été reçus ne sont pas comptabilisées à titre de produits à recevoir. Les dons affectés sont comptabilisés en tant que produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les dons en nature sont comptabilisés si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les fournitures et les services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par la FREC à défaut d'un apport. Les dons reçus sous forme de fournitures et de services s'élèvent à 13 655 544 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 (3 509 795 \$ en 2022).

Les revenus de placement, calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, comprennent les intérêts créditeurs, les dividendes et les gains nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur la vente de placements. Toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées à la réception de l'approbation du financement et lorsque les modalités en vigueur sont respectées.

Les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les dotations, pour lesquelles les donateurs ont grevé d'une affectation l'apport initial dans le but de le maintenir en permanence, sont comptabilisées à titre d'augmentations directes des dotations dans l'actif net. Les fonds de dotation sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations sont comptabilisées en tant qu'augmentation ou diminution directe des dotations dans l'actif net. Les revenus de placement réalisés sur les fonds de dotation sont affectés et sont comptabilisés dans les produits différés jusqu'à ce que les charges correspondantes soient engagées.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Comptabilisation des produits (suite)

Les services fournis par des bénévoles ne sont pas reflétés dans les états financiers ci-joints, car il n'existe aucune méthode objective permettant de mesurer la valeur de ces services. Toutefois, de nombreux bénévoles ont consacré beaucoup de leur temps à la FREC.

### b) Instruments financiers

Sauf indications contraires, les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et ils sont par la suite comptabilisés au coût amorti.

Les activités de placement de la FREC sont régies par les politiques de placement définies par le conseil d'administration. Ces politiques comportent des directives strictes quant aux catégories d'actifs et à la composition des actifs, conformément aux objectifs en matière de risque et de rendement fixés par le conseil d'administration et la direction. Les fonds sont gérés de manière professionnelle par des conseillers associés à une grande banque canadienne. Les placements dont l'échéance est inférieure à un an à compter de la date de l'état de la situation financière sont considérés comme des placements à court terme. Les coûts de transaction liés à la gestion des placements sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les variations de la juste valeur sont traitées comme un gain non réalisé ou une perte non réalisée dans l'état des résultats.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la FREC détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la FREC ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la FREC s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise jusqu'à concurrence de la dépréciation, sans excéder la valeur comptable initiale.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### c) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la FREC, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile comme suit :

---

Ordinateurs		3 ans
Dons d'actifs		7 ans
Améliorations locatives	Sur la durée des différents baux	
Mobilier et matériel		5 ans

---

### d) Immobilisations incorporelles

---

Logiciels		7 ans
Condominium à temps partagé	Durée d'utilité indéterminée	

---

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et un condominium à temps partagé reçu en don. Les logiciels sont comptabilisés au coût et amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité. Le condominium à temps partagé qui a été donné à la FREC a été comptabilisé à la juste valeur marchande déterminée par un évaluateur indépendant à la date de réception de l'apport. Comme le condominium a une durée d'utilité indéterminée, l'immobilisation incorporelle n'est pas amortie.

### e) Actif net

Le conseil de la FREC a donné l'ordre à la direction de maintenir des soldes de fonds distincts dans l'actif net de la FREC. Le fonds d'exploitation non affecté tient compte des ressources disponibles pour un usage immédiat. Les dotations sont constituées d'apports affectés reçus en vertu desquels le don principal doit demeurer intact et les revenus de placement générés doivent être utilisés conformément aux objectifs fixés par les donateurs.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### f) Conversion des devises

La juste valeur des placements libellés en devises se trouvant à l'état de la situation financière est convertie en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de la conversion. Les gains et les pertes découlant de la conversion sont reflétés dans l'état des résultats en tant que revenus de placement.

### g) Ventilation des charges

La FREC classe les charges par fonctions à l'état des résultats. Les charges sont réparties entre les domaines fonctionnels des programmes, des campagnes de financement et des charges générales et administratives en fonction du temps du personnel affecté à ces domaines fonctionnels.

### h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment la valeur comptable des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend des sommes affectées s'élevant à 92 348 \$ (245 040 \$ en 2022) détenues dans des comptes bancaires dans le but de payer les charges en lien avec les loteries et les tirages.

## 3. Débiteurs

	2023	2022
Taxe de vente harmonisée à recevoir	1 104 984 \$	1 429 115 \$
Créances générales	113 627	60 717
	1 218 611 \$	1 489 832 \$

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

## 4. Placements

	2023	2022
<b>Court terme</b>		
Titres à revenu fixe canadiens et équivalents de trésorerie	476 089 \$	7 308 608 \$
<b>Long terme</b>		
Titres à revenu fixe canadiens	30 140 298 \$	15 329 897 \$
Titres à revenu fixe étrangers	–	649 463
Actions canadiennes	4 762 162	15 292 428
Actions étrangères	8 721 247	13 569 675
	43 623 707 \$	44 841 463 \$

## 5. Immobilisations et immobilisations incorporelles

### a) Immobilisations

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Ordinateurs	242 710 \$	109 087 \$	133 623 \$	59 064 \$
Dons d'actifs	62 623	32 320	30 303	38 383
Améliorations locatives	239 851	160 023	79 828	98 719
Mobilier et matériel	–	–	–	3 270
	545 184 \$	301 430 \$	243 754 \$	199 436 \$

### b) Immobilisations incorporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciels	3 372 477 \$	827 890 \$	2 544 587 \$	381 192 \$
Condominium à temps partagé	10 712	–	10 712	10 712
	3 383 189 \$	827 890 \$	2 555 299 \$	391 904 \$

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

## 5. Immobilisations et immobilisations incorporelles (suite)

- c) Le poste « investi en immobilisations et en immobilisations incorporelles » est calculé comme suit :

	2023	2022
Immobilisations et immobilisations incorporelles	2 799 053 \$	580 628 \$
Montants financés par :		
Apports en capital reportés	30 303	38 383
	<b>2 768 750 \$</b>	<b>542 245 \$</b>

- d) La variation de l'actif net investi dans des immobilisations et des immobilisations incorporelles se calcule comme suit :

	2023	2022
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports en capital reportés	8 080 \$	8 080 \$
Amortissement et cession d'immobilisations	(113 841)	(85 927)
Amortissement et cession d'immobilisations incorporelles	(130 348)	(145 422)
	<b>(236 109) \$</b>	<b>(223 269) \$</b>
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	158 159 \$	84 549 \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	2 293 743	–
<b>Total</b>	<b>2 451 902 \$</b>	<b>84 549 \$</b>

## 6. Produits différés

	2023		2022	
	Produits différés de dons	Loyer gratuit et avantages incitatifs à la location	Total	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	31 546 \$	100 963 \$	132 509 \$	1 090 898 \$
Montants reçus	21 089	–	21 089	–
Amortissement par voie d'imputation aux produits	(24 665)	(18 648)	(43 313)	(958 389)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>27 970 \$</b>	<b>82 315 \$</b>	<b>110 285 \$</b>	<b>132 509 \$</b>



# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

---

## 7. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés correspondent aux dons en nature sous forme de dons d'actifs. Les variations au cours de l'exercice du solde des apports en capital reportés se présentent comme suit :

	2022	Ajouts	Amortissement	2023
Apports en capital reportés	38 383 \$	– \$	8 080 \$	30 303 \$

---

## 8. Opérations entre apparentés

La FREC est affiliée, selon le modèle fédéré, à Make-A-Wish Foundation International et Make-A-Wish Foundation America. La FREC a versé des frais de 427 951 \$ (383 711 \$ en 2022) à ces organismes pour soutenir la réalisation de la mission auprès des enfants du monde entier.

Ces transactions avec les parties liées sont soumises aux conditions normales du marché et sont comptabilisées à la valeur d'échange convenue par les parties liées.

## 9. Campagnes de financement

Comme l'exige la loi albertaine à l'égard des renseignements à fournir sur les campagnes de financement, les produits bruts provenant de ces campagnes en Alberta se sont élevés à 3 098 185 \$ (2 753 380 \$ en 2022). La rémunération liée aux salariés dont les tâches principales ont trait aux campagnes de financement a totalisé 391 737 \$ (312 114 \$ en 2022).

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

## 10. Ventilation des charges

Les charges ont été ventilées comme suit :

2023	Programmes	Campagnes de financement	Charges générales et administratives	Total
Charges communes <sup>1)</sup>	1 499 017 \$	3 637 728 \$	1 396 489 \$	6 533 234 \$
Rémunération <sup>2)</sup>	5 524 699	6 255 848	1 414 379	13 194 926
	7 023 716 \$	9 893 576 \$	2 810 868 \$	19 728 160 \$

1) Les charges communes se compose des frais de bureau, des honoraires et des frais liés au personnel, y compris les déplacements, et l'amortissement.

2) La rémunération se compose des charges de rémunération directe et des charges de rémunération indirecte qui ont été ventilées en fonction du volume de travail consacré à l'activité.

2022	Programmes	Campagnes de financement	Charges générales et administratives	Total
Charges communes <sup>1)</sup>	1 357 168 \$	3 526 642 \$	1 263 142 \$	6 146 952 \$
Rémunération <sup>2)</sup>	4 316 232	5 169 200	1 025 191	10 510 623
	5 673 400 \$	8 695 842 \$	2 288 333 \$	16 657 575 \$

## 11. Engagements au titre des contrats de location

La FREC s'est engagée à verser des loyers en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles jusqu'en 2029. Les paiements annuels s'établissent comme suit :

2024	765 000 \$
2025	747 000
2026	746 000
2027	714 000
2028	289 000
Par la suite	133 000
	3 394 000 \$

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

---

## 12. Gestion des risques

La gestion des risques consiste à comprendre et à gérer de façon active les risques associés à tous les secteurs d'activité de la FREC et au contexte d'exploitation connexe. Les placements sont principalement exposés à des risques liés au marché, aux taux d'intérêt, au change, à la liquidité et au crédit. La FREC dispose de politiques et de procédés structurés pour cibler certaines combinaisons d'actifs. Aux termes de ses politiques, la FREC est également tenue de diversifier ses catégories de placements et d'imposer des limites d'exposition au risque relativement à chaque placement. La FREC a révisé son Énoncé des politiques et objectifs en matière de placement et en a adopté un nouveau le 17 décembre 2020. L'exposition aux risques n'a pas changé de manière importante par rapport à 2022.

### a) Risque de marché

La valeur des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations du marché boursier, lui-même tributaire de la conjoncture économique et des conditions du marché. La valeur des titres à revenu fixe fluctue en fonction de l'évolution de sociétés précises et des gouvernements qui les ont émis. La FREC gère ces risques au moyen de contrôles lui permettant de surveiller et de limiter les niveaux de concentration.

### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité qu'une fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence sur la valeur des titres à revenu fixe que détient la FREC. Les variations de taux d'intérêt peuvent aussi avoir une incidence sur la valeur des titres de capitaux propres. Les politiques de la FREC visant à gérer ce risque sont décrites plus haut.

### c) Risque de change

Les fluctuations du dollar canadien par rapport à une autre devise peuvent avoir une incidence sur la valeur des titres libellés dans cette autre devise. Le gestionnaire de portefeuille de la FREC atténue ce risque en limitant les niveaux de concentration.

### d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la FREC ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La FREC gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La FREC prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

# FONDATION RÊVES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2023

---

## 12. Gestion des risques (suite)

### e) Risque de crédit

La FREC accorde du crédit dans le cours normal de ses activités et est exposée à un risque de crédit lié à ses débiteurs. Des évaluations de crédit sont réalisées régulièrement et les états financiers tiennent compte d'une provision pour créances douteuses.

## 13. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice à l'étude.